

l'essentiel

JANVIER 2025 - N° 296

www.saint-nazaire-les-eymes.fr -  Ville de Saint-Nazaire-les-Eymes



Bloc-Notes

MAIRIE

☎ 04 76 52 24 29

385 chemin du Village

38330 Saint-Nazaire-les-Eymes

🌐 www.saint-nazaire-les-eymes.fr

✉ secretariat@mairie-sne.fr

Horaires d'ouverture au public

Accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h-17h

Accueil physique :

Lundi : 13h-19h / Mardi, jeudi, vendredi : 13h-17h

Mercredi : 8h-17h

Vacances scolaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi 13h-17h, mercredi 8h-12h

Permanence du service urbanisme

Sur rendez-vous : lundi de 17h à 19h

Accueil téléphonique : lundi de 15h à 17h, mercredi, jeudi et vendredi de 13h à 17h

CCAS ☎ 04 76 52 24 29

Services techniques

☎ 04 76 52 91 21 - Fax : 04 76 52 20 87

Police municipale ☎ 04 76 52 99 46

Bibliothèque municipale L'Oiseau Lyre

☎ 04 76 77 95 04 ✉ bibliotheque@mairie-sne.fr

Ouverture au public : Mardi : 16h - 18h

Mercredi : 10h30-12h et 17h-19h

Vendredi : 16h - 18h / Samedi : 10h30-12h

Pendant les vacances scolaires : uniquement les mercredis de 16h à 19h.

Service Enfance Jeunesse ☎ 04 76 52 43 55

✉ responsable-enfancejeunesse@mairie-sne.fr

Ecoles : maternelle ☎ 04 76 52 17 26

élémentaire ☎ 04 76 52 31 50

Structure multi-accueil intercommunale

« Les Coccinelles » ☎ 04 76 52 34 80

✉ multiaccueil.stnazaireleseymes@le-gresivaudan.fr

Relais Petite Enfance

« Les Grési'mômes » ☎ 06 02 52 65 73

✉ rpe.lesgresimomes@le-gresivaudan.fr

Pour plus d'informations

🌐 www.le-gresivaudan.fr/119-rpe-les-gresimomes.html

Prochaine publication :

Essentiel de Mars

Parution : fin février

Articles à soumettre

avant le dimanche 2 février

à ✉ michele.flamand@wanadoo.fr

ou à déposer en mairie.

Agenda de février

Ces dates sont annoncées sous réserve de modifications.

- **Samedi 1^{er} février** : réunion du groupe de lecteurs de la bibliothèque, à 9h30 en salle des 2 colonnes. Plus d'informations à la bibliothèque.
- **Vendredi 7 février** : permanence du CCAS de 10h à 12h en mairie sur RDV
- **Vendredi 7 février** : permanence de l'avocate en mairie de 14h à 16h sur RDV
- **Samedi 8 février** : pièce « L'art d'avoir toujours raison » de la Compagnie Cassandre à 20h en salle CARTIER-MILLON → page 5
- **Lundi 10 février** : ciné seniors lundi à l'Espace Aragon de Villard-Bonnot. Navette gratuite. Inscription auprès du CCAS de St Nazaire au plus tard jeudi 6 février
- **Samedi 15 février** : thé dansant proposé par l'association La Rose des Temps → page 5
- **Jeudi 20 février** : permanence France Services → page 2
- **Vendredi 21 février** : permanence du CCAS de 10h à 12h en mairie sur RDV

Notez-le

■ RECENSEMENT CITOYEN DES JEUNES À PARTIR DE 16 ANS

Le recensement citoyen est obligatoire pour tout(e) jeune Français(e) âgé(e) de 16 ans. Le jeune doit faire la démarche lui-même mais en son absence, l'un de ses parents peut faire cette démarche à sa place, avant son 18^{ème} anniversaire.

Les personnes nées en France doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit celui de leur anniversaire.

Un jeune devenu Français entre 16 et 25 ans doit se faire recenser dans le mois suivant l'acquisition de la nationalité française.

Cette démarche peut être effectuée en mairie (se munir d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile) ou en ligne sur le site 🌐 www.service-public.fr

Le recensement citoyen permet :

- de déclencher la convocation à la journée défense et citoyenneté,
- l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans,
- la remise d'une attestation de recensement obligatoire pour l'inscription à certains examens ou concours.

Des permanences France Services à Saint-Nazaire les Eymes

Deux nouvelles permanences France Services auront lieu chaque mois sur le Grésivaudan, organisées en partenariat avec le Pimms Mediation Isère, l'une sur notre commune et l'autre sur la commune de La Terrasse.

Les usagers pourront être accompagnés sur leurs démarches administratives numériques, par deux à trois médiateurs de l'association PIMMS Médiation Isère.

Les permanences, sans rendez-vous, se tiennent tous les 3^{èmes} jeudis après-midi du mois de 13h30 à 16h30 dans le bus France Services qui sera stationné devant la mairie.

Les permanences à La Terrasse ont lieu, elles, les 4^{èmes} jeudis après-midi du mois aux mêmes horaires et également devant la mairie La Terrasse (102 place de la Mairie).

+infos : www.le-gresivaudan.fr/381-espace-france-services.htm

Dates à venir :

- 20 février, 20 mars, 17 avril à Saint-Nazaire les Eymes

- 27 février, 27 mars, 24 avril à La Terrasse



Vous souhaitez vous engager au service des Saint-Nazairois ? Rejoignez la réserve communale de sécurité civile



Qu'est-ce que la réserve communale de sécurité civile ?

→ Des bénévoles volontaires...

→ apportant leur concours à la gestion de crise sous les ordres du Maire

Missions exercées par les réservistes :

→ soutien à la population

→ appui logistique

Renseignements sur www.saint-nazaire-les-eymes.fr > Vie pratique > Risques majeurs



Population légale de la commune

L'INSEE nous indique que les populations de référence au 1^{er} janvier 2022 qui seront en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2025 sur la commune de St Nazaire sont les suivantes :

- population municipale : 3 013 habitants (+18)

- population comptée à part : 87 habitants (+1)

- population totale : 3 100 habitants (+19)

La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune.

La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune :

- Les mineurs dont la résidence familiale est dans une autre commune mais qui résident, du fait de leurs études, dans la commune.

- Les personnes ayant une résidence familiale sur le territoire de la commune et résidant dans une communauté d'une autre commune, la communauté faisant partie de la liste suivante :

- services de moyen ou de long séjour des établissements publics ou privés de santé, établissements sociaux de moyen ou de long séjour, maisons de retraite, foyers et résidences sociales
- communautés religieuses
- casernes ou établissements militaires.

- Les personnes majeures âgées de moins de 25 ans ayant leur résidence familiale sur le territoire de la commune et qui résident dans une autre commune pour leurs études.

La population totale est la somme de la population municipale et de la population comptée à part. Plus d'information sur www.insee.fr

Informations communales

Nouvelle campagne de lutte contre le frelon asiatique en 2025



Mercredi 5 février à 19h

Lieu : salle de la Caserne

Participation de la population

En 2025 une 3^{ème} campagne de lutte contre les frelons asiatiques se déroulera sur notre commune, impliquant la participation des apiculteurs et de la société civile.

Calendrier :

- **Au printemps, de mi-février à mi-mai** → repérage et destruction des nids primaires et surtout piégeage des reines fondatrices.

Si vous souhaitez participer au piégeage de printemps, merci de vous faire connaître.

- **En été et en automne, d'août à la mi-novembre** → piégeage en masse des frelons asiatiques autour des ruches, signalement et destruction des nids secondaires
www.frelonsasiatiques.fr

Nous souhaitons impliquer encore d'avantage les habitants à participer à cette campagne (signalement et piégeage). Nous vous proposons de nous rejoindre en nous contactant
✉ stumpf.marty@gmail.com

Une réunion d'information se déroulera mercredi 5 février à 19h en salle de la caserne, 197 chemin de la Touvière.

Mini compte-rendu du 17 décembre 2024

1. Rénovation de l'école élémentaire – Sollicitation d'un fonds de concours à la communauté de communes Le Grésivaudan au titre de l'appel à projets énergie et rénovation thermique
2. Approbation du plan de financement et de l'avant-projet définitif des travaux d'enfouissement du réseau électrique et de télécommunications Chemins du Piat et de Retour réalisés par TE38.
3. Logements communaux chemin Emile Gandy - Convention d'occupation précaire conclue avec l'association Accueil Migrants Grésivaudan pour une mise à disposition gracieuse de ces deux logements à compter du 1er janvier 2025 pour une durée d'un an.
4. Définition des thèmes considérés comme étant prioritaires pour la formation des élus en 2025 : validation des acquis de l'expérience professionnelle des élus, relations EPCI-communes, concertation et communication, finances

Appel aux parents !

Nous, les enfants élus du conseil municipal, avons voté pour réaliser 2 projets : **organiser un « troc » de jouets ET organiser une collecte de nourritures et de jouets pour les animaux abandonnés.** Cette collecte sera remise à l'association **APAGI**.

Pour réaliser ces 2 projets, nous avons besoin de l'aide des parents pour nous encadrer.

Sans la présence « d'adultes », il nous faudra renoncer à nos projets pour des questions de responsabilités.

Les dates retenues sont :

- Projet « troc jouet »

Dépose des jouets le mardi 20 mai de 16h30 à 18h30 et TROC le mercredi 21 mai de 9h à 11h.

Lieu : Pôle enfance

- Projet « collecte animaux » samedi 12 avril de 10h à 12h et de 14h à 16h.

Lieu : Petite gare (juste à côté de la caserne)

Ce qu'il nous faut :

- coussins, couvertures neuves ou lavées,
- gamelles, nourriture en boîte, croquettes simples type « Royal canin » ou en sachet.
- jouets propres,

Toutes les personnes acceptant de nous aider doivent se faire connaître au plus tôt en envoyant un email à :

✉ eric.charpentier.sne@gmail.com

ou à ✉ responsable-enfancejeunesse@mairie-sne.fr

On compte sur vous !

Les élus du Conseil municipal des enfants

Informations intercommunales

Destination Neige

Cette année encore, le SMMAG (Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise) met en place le dispositif **Destinations Neige** jusqu'au 6 avril 2025.

Ce service propose 7 lignes de bus desservant 5 stations de ski : **Chamrousse, Les 7 Laux (Prapoutel et Le Pleyret), Le Collet et le Col de Porte.**

Pour cette année, une nouvelle tarification est mise en place, incluant notamment le titre combiné transport + forfait de ski appelé « Skibus » pour les lignes N93 et N94.

Plus d'infos sur www.reso-m.fr/803-destinations-neige.htm

SMMAG

Syndicat Mixte
des Mobilités
de l'Aire Grenobloise



■ Exposition Artistes en jardin - Rectificatif

Une erreur s'est glissée dans l'adresse mail qui permet aux propriétaires de jardin de candidater pour l'exposition *Artistes en jardin* qui aura lieu le 14 et 15 juin 2025.

Merci aux personnes intéressées pour accueillir des artistes de nous contacter à l'adresse suivante :

✉ exposition.artistesjardins@gmail.com

Pour l'équipe organisatrice de l'événement

■ Assemblée générale association communale de Pêche « La Baisse de Miribelles »



Samedi 15 février de 9h à 11h30

Lieu : parking du site de Miribelles

Comme ces dernières années nous organisons notre assemblée générale annuelle en extérieur. Le **samedi 15 février 2025**, notre bureau tiendra une permanence sur le parking du site de Miribelles. De 9 heures à 11 heures 30, vous pouvez passer nous voir, pour découvrir notre association et bien sûr y adhérer si vous le souhaitez.

Les sociétaires actuels recevront courant janvier 2025 par mail, le rapport moral, les comptes annuels 2024 et l'ordre du jour de notre AG. Ils auront quatre semaines pour poser les questions et faire les remarques qu'ils jugent utiles. Lors de notre permanence le samedi 15 février 2025, les adhérents auront à donner quitus sur le rapport moral, entériner les comptes et décisions suite à la consultation et à renouveler leurs cartes annuelles de sociétaire.

Nous comptons sur la présence de tous.



Nous invitons cordialement les habitants (anciens ou nouveaux) de St Nazaire qui seraient intéressés par cette activité ou seulement curieux à assister à cette permanence qui sera l'occasion de faire connaissance et de retirer leur carte de sociétaire s'ils le désirent.

Nous vous accueillerons sous une tente de réception et vous ferons partager la convivialité de nos adhérents autour d'un café ou d'un vin chaud accompagné de mignardises et tourtons.

Venez donc profiter du cadre, de la tranquillité et des plaisirs de la pêche, réservée aux habitants de la commune pour une somme annuelle modique sur les étangs communaux de « la Baisse de Miribelles » (situés entre le pied de la colline et l'autoroute).

Les étangs sont principalement peuplés de gardons, carpes (dont de très grosses), truites, perches, brochets, sandres etc.

Le prix annuel de cotisation est de 40 € (+10 € pour les nouveaux inscrits), pour les jeunes ayant de 12 à 17 ans le montant de la cotisation est fixé à 15 €. La cotisation est gratuite pour les jeunes de moins de 12 ans qui doivent néanmoins se faire délivrer une carte de sociétaire. Une photo d'identité et un justificatif de domicile sur la commune (facture téléphone, électricité etc..) sont nécessaires pour toute nouvelle inscription.

Renseignements complémentaires et/ou nouvelle inscription auprès des membres du bureau :

JM D'URSO - Président 435 ch du Piat	☎ 06 70 80 63 22
JP SILVE- Vice- Président/R,Garde 20 ch du Lavors	☎ 04 76 52 29 25
M BRUET - Président d'Honneur 149 ch du Clos	☎ 04 76 52 24 19
D TRUPIA - Trésorier 35 ch de Baratière	☎ 04 76 52 08 95
J. CASABELLA - Secrétaire 241 ch du Cerf	☎ 04 76 52 16 06
J-R MARLIER - Administrateur 61Ch du Briche Le Mitolet	☎ 04 76 52 16 55
O. GUILLOT - Administrateur A3 Ch du Moulin	☎ 04 76 52 74 97
M. FEDORKO - Administrateur ZA Pré Figaroud	☎ 06 09 40 41 40

Le Président : Jean-Marie D'URSO





■ Thé dansant avec la Rose des Temps



Samedi 15 février à 14h30

Lieu : salle CARTIER-MILLON

L'Association la ROSE des TEMPS, organise son THE DANSANT annuel, ouvert à toutes et à tous, jeunes et moins jeunes. Vous pourrez exprimer vos talents de danseur avec l'orchestre d'Alain ROBERT

Participation : 12 € - Avec café et pâtisserie

■ 4^{ème} édition du trail du Grésivaudan



Dimanche 23 février

Lieu : Lumbin-Grenoble

La course (de 30 km et 1650d+/-) partira de Lumbin puis traversera 10 communes de la vallée par les coteaux dont St Nazaire les Eymes, avant d'arriver sur Grenoble (Place St Laurent).

La course peut se faire seul ou en relais à 3 €. Il est proposé aussi une formule plus courte sur Grenoble.

Un succès grandissant : 700 participants en 2024, les labels ITRA et UTMB.

Automobilistes, soyez vigilants ce jour-là si vous circulez sur la RD30 (Route de St Pancrasse).

Plus d'infos sur www.alpha-sport-event.fr – [✉ alpha.sport.event@gmail.com](mailto:alpha.sport.event@gmail.com)

■ Conférence théâtralisée à la salle CARTIER-MILLON : « L'art d'avoir toujours raison »

MÉTHODE SIMPLE, RAPIDE ET INFAILLIBLE POUR EMPORTER UNE ÉLECTION



Samedi 8 février à 20h

Lieu : salle CARTIER-MILLON

Ce spectacle est proposé par la Compagnie Cassandre.

Deux scientifiques issus du G.I.R.A.F.E. – Groupe International de Recherche pour Automatiquement Fédérer les Electeurs – prétendent avoir trouvé une méthode qui, si elle est suivie à la lettre, permet d'emporter n'importe quel affrontement électoral.

Devant un parterre de candidats aux futures élections (ici, le public), ils exposent ces techniques qui donneront à celles et ceux qui les appliquent l'assurance d'avoir toujours raison.

Pour tout public dès 15 ans

Durée : 1h20

Tarif : billetterie solidaire libre (2kgdeculture.com)

Cette soirée est proposée dans le cadre de ECHOS – Tous au spectacle, initiative de la Communauté de communes Le Grésivaudan et la commune de Crolles et portée par l'Espace ARAGON (Villard-Bonnot) et l'Espace Paul JARGOT (Crolles).

L'objectif est de dépasser les disparités géographiques d'équipements culturels sur le Grésivaudan en amenant des propositions artistiques au plus proche des habitants en accord avec une démarche de développement durable.

ECHOS s'associe à l'association iséroise 2kg de culture qui aide les plus démunis en récoltant des denrées alimentaires lors d'événements culturels.

- Vous achetez 2kg de légumes sur la boutique en ligne ÉCHOS (QR-code)
- Votre achat paie votre place
- Les légumes sont livrés au Secours Populaire comité Belledonne-Grésivaudan qui assure leur distribution





Siège social :
Mairie
38330 SAINT-NAZAIRE-LES-EYMES

■ Atelier Couture avec la Rose des Temps



Tous les lundis de 13h30 à 17h (sauf vacances scolaires)

Lieu : salle CARTIER-MILLON

Depuis des années, le retour à la couture « Loisirs » fait venir à cette activité de nouveaux adeptes, qui n'ont pas forcément dans leur entourage une personne ayant la connaissance de ce savoir-faire.

L'Association la ROSE des TEMPS, dans le cadre de son atelier couture, vous propose de vous perfectionner dans ce domaine, sous l'œil vigilant d'une animatrice professionnelle.

Participation : 60 € par trimestre

Contact : Laure BONNETON ☎ 06 71 00 08 59

■ Artistes en jardins 2025 ouvre les portes aux inscriptions des artistes

Après le succès de l'édition 2024, la commission Culture de la Commune de Saint-Nazaire les Eymes, avec la participation active d'habitants, organise l'exposition artistique « Des artistes en jardins » avec le soutien de la Communauté de communes Le Grésivaudan et l'appui de l'association Sport et Culture les 14 et 15 juin 2025.

Cette exposition a pour but la mise en valeur de créations d'artistes du Grésivaudan dans des jardins d'habitants de la Commune de Saint-Nazaire les Eymes. Ce projet artistique permet à la fois aux artistes d'exposer leurs œuvres dans un cadre verdoyant et d'échanger avec un large public.

Les artistes intéressés par ce projet peuvent adresser **avant le 31 mars** leur candidature à l'adresse ✉ exposition.artistesjardins@gmail.com accompagnée d'une description de la démarche artistique et des techniques employées, ainsi que de photographies de quelques œuvres.

Le règlement de l'exposition est accessible par ce QR code ou sur demande à l'adresse ✉ exposition.artistesjardins@gmail.com



■ Atelier Remue-méninges

L'association ALT lance une nouvelle activité ouverte à tous : les après-midis «Remue-méninges »



Venez stimuler votre esprit avec des jeux de calcul, logique, langage et vocabulaire dans une ambiance conviviale et décontractée.

La première session se tiendra le vendredi 14 février à 14h30 à la salle Belledonne-Chartreuse de Saint-Nazaire les Eymes (215 chemin de la Touvière).

Adhérents, amis, voisins et non-adhérents sont les bienvenus, avec juste un crayon et une gomme.

Cette première rencontre se terminera par une petite collation.

Merci de nous informer de votre présence et du nombre de personnes vous accompagnant

☎ 07 66 82 74 23 ou ✉ alt.asso38330@gmail.com

Rejoignez-nous pour découvrir cette activité ludique et stimulante.

Pour en savoir plus sur notre association, consulter le site 🌐 altasso.fr



PHARMACIES DE GARDE Février 2025

Les gardes sont organisées ainsi chaque semaine :

Nuits du lundi au jeudi (4 nuits) / Nuits du vendredi au dimanche (3 nuits) + journée du dimanche

Ve 31/01 PHARMACIE des CHARMETTES Domène
Lu 3 PHARMACIE FONTAINE AMELIE (St Ismier)
Ve 7 PHARMACIE de CHAMP
Lu 10 PHARMACIE de SAINT-NAZAIRE LES EYMES
Ve 14 PHARMACIE SILVESTRE (Domène)

☎ 04 76 77 44 59
☎ 04 76 52 28 62
☎ 04 76 71 40 75
☎ 04 76 52 20 17
☎ 04 76 77 23 08

Lu 17 PHARMACIE de FROGES
Ve 21 PHARMACIE de BRIGNOUD
Lu 24 PHARMACIE du MANIVAL (St Ismier)
Ve 28 PHARMACIE FERRADOU (Versoud)

☎ 04 76 45 71 44
☎ 04 76 71 40 03
☎ 04 76 52 23 42
☎ 04 76 77 26 39

POUR TROUVER LA PHARMACIE DE GARDE : 🌐 WWW.SERVICEGARDES.FR

